

## Catégorisation des peintures en poudre à effets

IGP Pulvertechnik AG  
Ringstrasse 30  
9500 Wil, Suisse  
Téléphone +41 71 929 81 11  
Fax +41 71 929 81 81  
igp-powder.com  
info@igp-powder.com

Une entreprise du DOLD GROUP

### Catégorisation des peintures en poudre à effets

Les différentes peintures en poudre à effets posent des exigences différenciées en matière de mise en œuvre. Pour éviter tout faux pas pendant l'application, les différentes conditions de mise en œuvre des peintures en poudre à effets d'IGP Pulvertechnik sont divisées en cinq catégories (1 à 5 étoiles). En fonction de la catégorie à laquelle appartient le produit que vous avez choisi, vous recevrez des informations sur les exigences du processus ainsi que des conseils pour sa mise en œuvre. Pour plus de détails sur les paramètres de revêtement ainsi que des informations sur le recyclage, consultez les directives de mise en œuvre correspondantes. La catégorie de votre peinture en poudre ainsi que les directives de mise en œuvre associées sont imprimées sur l'étiquette du carton ou du BigBag.

### Notions de base

Les paramètres recommandés dans les directives de mise en œuvre IGP et les taux de recyclage sont indicatifs. Pour chaque application, ceux-ci doivent être vérifiés par l'entreprise applicatrice et adaptés à l'installation si nécessaire.

Comme le type et les paramètres de l'installation de revêtement ont une influence considérable sur le résultat de la teinte à effets, il est vivement recommandé de procéder à un test de compatibilité avec l'installation qui servira à la mise en œuvre du revêtement.

Pour maintenir la proportion et la composition des mélanges à effets à un niveau constant, il faut utiliser dès le début du processus de revêtement un mélange de poudre fraîche et de poudre recyclée.

La proportion du mélange doit être conservée sur l'ensemble du processus de revêtement.

La part de poudre recyclée maximale indiquée dans les directives de mise en œuvre du produit ne doit pas être dépassée.

L'entreprise applicatrice est chargée de vérifier régulièrement que la marchandise sortante présente la nuance de teinte souhaitée.

#### Remarque

Plus une poudre à effet est foncée, plus la proportion d'agents à effets est importante et plus cet agent est fin, plus les exigences en matière de mise en œuvre sont élevées.

### Catégorie d'effet IGP

#### 5-STAR\*\*\*\*\*

- Les agents à effets sont liés aux grains de poudre en grande quantité (technologie IGP-Effectives®)
- Taux de recyclage de 90 % du retour de pulvérisation
- Mise en œuvre sans difficultés sur toutes les formes géométriques
- Revêtement manuel et automatique aisés possibles

#### 4-STAR\*\*\*\*

- Les agents à effets sont liés aux grains de poudre par le procédé Premium-Bond
- En règle générale, un taux de recyclage de max. 30 % est possible (conformément aux directives de mise en œuvre VR)
- Des peintures dont la teneur en agents d'effets et l'orientation des pigments varient quelque peu peuvent être mises en œuvre de manière homogène sur toutes formes géométriques
- Revêtements manuel et automatique possibles

#### 3-STAR\*\*\*

- Les légères variations de la teneur en agents à effets sont faiblement visibles.
- Les modifications de l'orientation des pigments à effets sont faiblement visibles.
- Possibilité de recyclage limitée (selon les directives de mise en œuvre VR).
- La réalisation d'échantillons de limitation est recommandée pour déterminer le taux de recyclage.
- Si un revêtement est appliqué à partir de différentes installations, il est recommandé de créer une série pilote.
- Éviter autant que possible le revêtement manuel.

#### 2-STAR\*\*

- De légères différences dans la teneur en agents à effets peuvent donner l'impression d'une teinte différente.
- Les modifications de l'orientation des particules à effets peuvent donner l'impression d'une teinte différente.
- Le recyclage est possible de manière limitée (selon les directives de mise en œuvre VR), et la préparation d'échantillons de limitation est obligatoire pour déterminer le taux de recyclage.
- Si un revêtement est appliqué à partir de différentes installations, une série pilote doit être réalisée.
- Le revêtement manuel n'est pas recommandé.

#### 1-STAR\*

- De légères différences dans la teneur en agents à effets donnent l'impression d'une teinte différente.
- Les modifications de l'orientation des particules à effets donnent l'impression d'une teinte différente.
- Le recyclage n'est possible que dans certains cas, et la préparation d'échantillons de limitation est obligatoire pour déterminer le taux de recyclage.
- Éviter d'utiliser plusieurs installations pour la réalisation du revêtement.
- Revêtement automatisé uniquement.

## Catégorisation des peintures en poudre à effets

IGP Pulvertechnik AG  
 Ringstrasse 30  
 9500 Wil, Suisse  
 Téléphone +41 71 929 81 11  
 Fax +41 71 929 81 81  
 igp-powder.com  
 info@igp-powder.com

Une entreprise du DOLD GROUP

### Aperçu des catégories d'effets IGP et descriptions des procédés

Les différentes peintures en poudre à effets posent des exigences différenciées en matière de mise en œuvre. Pour éviter tout faux pas pendant l'application, les différentes conditions de mise en œuvre des peintures en poudre à effets d'IGP Pulvertechnik sont divisées en cinq catégories (1 à 5 étoiles).

| Description du procédé             | Catégorie 5 étoiles                              | Catégorie 4 étoiles   | Catégorie 3 étoiles  | Catégorie 2 étoiles  | Catégorie 1 étoile                                |
|------------------------------------|--|---|--|--|---|
| Documentation paramètres           | Documentation recommandée                        | Documentation recommandée   | Documentation recommandée  | Documentation détaillée  | Documentation détaillée                           |
| Série pilote, préalable, prototype | Série préalable non requise                      | Série préalable non requise                                       | Série préalable non requise  | Présérie / prototype et processus d'auto-risation                            | Présérie / prototype et processus d'auto-risation |
| Échantillon de limitation          | Non requis                                       | Non requis  | Réalisation d'un échantillon de limitation recommandée                       | Réalisation d'un échantillon de limitation                                   | Réalisation d'un échantillon de limitation        |
| Différentes installations          | Possibilité d'utiliser différentes installations | Possibilité d'utiliser différentes installations sans difficultés | Utilisation de différentes installations sous conditions, après test/réglage | Utilisation de différentes installations sous conditions, après test/réglage | Impossibilité d'utiliser plusieurs installations  |
| Mise en œuvre en mode de recyclage | Recyclage à 90 %                                 | Recyclage selon directive de mise en œuvre VR                     | Recyclage selon directive de mise en œuvre VR                                | Recyclage selon directive de mise en œuvre VR                                | Aucun recyclage                                   |
| Type de revêtement                 | Revêtement manuel ou automatique                 | Revêtement manuel aisé possible                                   | Éviter le revêtement manuel  | Revêtement entièrement automatique   | Revêtement entièrement automatique                |
| Recommandation produit             | -  | -   | -  | -  | Opter pour un produit Bonding                     |